

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOUTIEN AUX PRATICIENS HOSPITALIERS EN GRÈVE

Depuis 2022, l'ONSSF a rejoint le Conseil d'Administration de l'INPH, l'intersyndicale reconnaissant la nécessité d'intégrer les sages-femmes au statut des personnels médicaux à l'hôpital (ou "statut PH"), aux côtés de nos confrères et consoeurs médecins, odontologistes et pharmaciens des hôpitaux.

L'ONSSF comprend parfaitement les difficultés rencontrées par les personnels médicaux et pharmaceutiques dans le cadre de ce statut et l'espoir d'évolution porté par l'ouverture de négociations, hélas avortées.

C'est pourquoi l'ONSSF soutient le mouvement de grève des PH et la nécessité d'ouvrir un dialogue pour l'évolution indispensable d'un statut dans lequel les sages-femmes souhaitent trouver leur place.

L'INPH se mobilise pour dire :

NON

A l'effondrement de l'Hôpital Public
A la baisse de la qualité des soins à nos patients

OUI

À l'augmentation de l'ensemble des rémunérations.
À la 5ème plage pour valoriser la continuité des soins.
Au raccourcissement significatif de la durée des carrières.
À la finalisation des négociations sur la retraite pour l'attractivité des
Hospitalo-Universitaires.
À un service hospitalier de qualité partout et pour tous.

N'oubliez pas de vous munir d'un brassard avec écrit « Hôpital mort ».

Rendez-vous le 4 juillet à 14h devant le ministère de la santé ou dans vos établissements.